

**MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTE**  
**CONCOURS D'ACCES AU CYCLE PREPARATOIRE**  
**AU CONCOURS INTERNE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL**

**MARDI 15 MARS 2011**

2ème épreuve : de 14 H 45 à 17 H 45

REDACTION D'UN EXPOSE PORTANT SUR UNE QUESTION  
D'ACTUALITE D'ORDRE ECONOMIQUE ET SOCIAL  
(durée : 3 heures – coefficient 2)

Pour cette épreuve, les candidats ont le choix entre deux sujets

**SUJET N° 1 :**

**L'élargissement de l'Europe : risques et opportunité du point de vue économique et social.**

**SUJET N° 2 :**

**Durée du travail et progrès social.**

*Il est rappelé aux candidats que leur copie ainsi que les intercalaires doivent rester anonymes (pas de nom, de numéro ni de signe distinctif). Les brouillons ne seront pas corrigés.*

Le "Chart on la paresse", est ouvrage de Paul Lafargue écrit à la fin des 19<sup>es</sup> s, il énoncent de cette volonté de vouloir autant travailler et prenant un droit au repos marque bien que les notions de progrès social et de durée du travail ont été liées dès la révolution industrielle.

La durée du travail est le temps passé en dehors du temps de repos, cette définition binaire du chart européen peut être complétée par la définition du droit français en faisant du temps de travail le temps pendant lequel le salarié est sous la subordination de l'employeur sans pouvoir recourir à ses occupations personnelles.

Le progrès social est défini de manière générale comme le bien être de l'Homme dans tous les aspects de sa vie, financière, sociale, santé, famille... etc.

Ref. IT 951124 - R.R. DONNELLEY - IMPRIMERIE NATIONALE

La question qui se pose est de savoir si il y a un lien entre les deux notions, si la variation de la durée du travail conditionne le progrès ou la régression sociale.

Nous allons donc voir dans un premier temps que la diminution de la durée du travail est passée de l'outil de progrès social à celui de réajustement économique(s) et que dans un deuxième temps on est passé de l'augmentation du temps de travail comme progrès économique à une volonté d'effacer la notion de temps de travail.

⇒ De la diminution du temps de travail comme condition du progrès social, à la diminution comme outil d'ajustement économique

Depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle la durée du travail a baissé dans un objectif social

A) L'objectif social est la baisse de la durée du travail

Vers 1891, pour ruer les conséquences du  
 rapport de monsieur Villermé, dressant son  
 tableau désastreux de l'état physique  
 et moral des ouvriers dans les usines, le  
 législateur a interdit le travail des  
 jeunes de 0 à 8 ans et diminuer la  
 durée du travail des jeunes de 8 à 16  
 ans. Cette loi avait pour objectif de  
 préserver la santé des ouvriers devant  
 éventuellement partir à la guerre.  
 Il a fallu attendre 1906 pour qu'une  
 loi accorde un jour de repos hebdomadaire  
 à tous les ouvriers dans l'objectif de  
 préserver leur santé et leur vie de  
 famille.

La loi de 1936 sur le front populaire  
 est une vraie révolution (pourquoi non)  
 seulement la durée du travail hebdomadaire  
 diminue mais en outre deux semaines de  
 congés sont attribués au salarié et rémunérés  
 par l'employeur.

Les salariés ont pu commencer à s'en  
 aller en vacances sans poche, leur  
 emploi et leur salaire, cette loi  
 a marquée ce que Joffre, Dumazet  
 sociologue, appelle le début de la  
 dévaluation du labeur.  
 Le ne se résume plus au travail  
 mais aussi aux loisirs, le dimanche  
 et pendant les jours de congés.  
 Une véritable industrie du loisir a  
 émergé avec de grands emplois économiques

4  
Depuis en 1982 la baisse de la durée  
du travail a rimée avec progrès social  
et bon état de l'industrie.

En 1981 la durée du travail passe à  
39 heures, une cinquième semaine de congés  
payés est accordée et la retraite

passé de 65 ans à 62 ans.  
Les statistiques montrent bien que l'homme  
est passé de  $\frac{1}{3}$  de vie au travail  
au début du 20<sup>e</sup> siècle à  $\frac{1}{5}$  à la  
fin de siècle.

Les vœux de Paul Lafargue ont bien été  
réalisés au 20<sup>e</sup> siècle mais depuis les  
années 1980 la diminution du temps de  
travail ne rime plus avec progrès social  
mais avec outil économique.

### 3) La diminution du temps de travail comme outil économique.

Devant l'augmentation du chômage et  
cette impossibilité de le réduire, les  
pouvoirs publics dès 1998 avec Val  
de Robien ont eu l'idée qu'en diminuant  
la durée du travail des emplois allaient  
se libérer pour les personnes au chômage.  
Bien que contestée par certains économistes,  
considérant que le travail ne se partage  
pas et que c'est la croissance qui crée les  
emplois, cette idée de Robien pour la mise de



2

L'incertitude et Martine Aubry en 2000 par la voie de l'obligation légale ont entraînés une demande générale de diminution du temps de travail dans toutes les entreprises.

Le bilan de cette diminution générale du temps de travail est aujourd'hui contrasté. Les uns disent qu'il a créé de nombreux emplois, les autres, rétrospectivement, les emplois ont été créés par la croissance forte à cette époque et qu'au contraire cela a diminué le taux de croissance.

Depuis 1850 jusqu'en 2003 nous étions dans un cycle de baisse continue de la durée du travail.

Depuis 2003 nous sommes entrés dans une ère d'augmentation de la durée du travail comme outil économique.

⇒ De l'augmentation de la  
durée du travail comme  
condition du progrès et sa  
disparition comme notion efficace.

Depuis 2003 on assiste à une augmentation de la durée du travail dans son aspect économique.

A) L'augmentation de la durée du travail comme moteur du progrès économique

"Travailler plus pour gagner plus" ce slogan de Nicolas Sarkozy en campagne présidentielle en 2007 marque bien cette volonté d'augmenter la durée du travail de chaque travailleur en vue d'amener de la productivité, de la croissance et par conséquent du progrès économique dans son pays en bref économique.

Cette vision des choses n'est pas nouvelle puisque Adam Smith économiste affirmait dès le 18<sup>e</sup> dans son ouvrage "Les causes et la nature des richesses des nations" que la main invisible du marché c'est à dire l'effort individuel de tous, de part leur travail, fera le bonheur de tous c'est à dire le bon bien économique.

Plus le salarié travaillera, plus il produira, plus il provoquera de la croissance économique qui à son tour créera des emplois et du progrès social. Cette équation qui a été appliquée dans les <sup>années</sup> 1970 en France pendant laquelle la durée du travail était élevée et sans succès n'a pas empêché la crise

de 1970, l'augmentation du chômage.

Le problème qui se pose à nous est de savoir si la durée du travail peut être un outil efficace pour influencer négativement ou positivement l'économie, il semble que la notion de durée du travail n'est pas pertinente comme outil.

La déflexion des heures supplémentaires n'a pas résorbé le chômage, le passage de la retraite de 60 à 62 ans si elle peut délester le trou de la caisse des retraites peut augmenter le déficit de celle des 30e en plus ou de l'état en raison du grand nombre de chômeurs de plus de 55 ans qui pourraient rester 2 ans de plus au chômage.

Le progrès social et économique ne passe pas par la durée du travail mais par le contenu du travail.

2) L'abandon de la notion de durée du travail comme outil pertinent de progrès économique et social.

L'expérience des 35 heures a montré que la productivité des salariés français a augmenté dans l'objectif de compenser la perte des 4 heures de travail par semaine.

Cette augmentation de la productivité a entraîné une surcharge de travail, un stress, un mal être constant pour certains une régression sociale. De l'autre côté des situations peuvent exister que Sean Emmanuel Ray professeur de droit nomme "Le matérialisme contemplatif", temps pendant lequel les salariés ne sont pas adhésés à la production mais à des revenus ou à des distractions par mail.

Le temps de travail n'est plus une condition <sup>nécessaire</sup> du progrès social, qui passe par le bien être de l'individu, puisque sa consommation entraîne une pression de surproduction et de l'autre côté l'augmentation du temps de travail ne résume pas nécessairement avec progrès économique et productivité puisque temps de travail ne résume pas forcément avec productivité.

Enfin la frontière entre temps de travail et de repos tend à se brouiller avec les nouveaux outils de communication, tel que les téléphones portables, les ordinateurs portables, le Wifi, le télétravail, fait qu'on peut être tout à la fois chez soi et au travail.

En résumé, la nouvelle notion est bien celle de qualité du travail, de



contenu du travail, s'efface  
sans le travail.

Le bon être du salarié au travail  
ne passe pas par la durée de son  
travail mais plus par le contenu  
de ce qu'il entreprend, son implication,  
le plaisir qu'il y prend.

Hegel philosophe du 19<sup>e</sup> dans  
"principes de philosophie du droit"  
affirmait que le travail fait libre  
car l'homme prend conscience  
de son existence, de son pouvoir de  
changer les choses par le travail,  
il y gagne en dignité devant  
l'œuvre qu'il a accomplie.

Cependant devant l'augmentation des  
taux de chômage dans certains secteurs comme à  
France Telecom ou à Renault et le  
malaise général que beaucoup de  
salariés déclarent ressentir cette  
part du travail accompli tend  
à disparaître ainsi sa part du sens  
de son travail.

Le progrès social ne passera plus par  
le temps de travail mais par qualité  
du travail.

## Durée du travail et progrès social

En France, la durée moyenne du travail a été divisée par deux depuis 1850 (3000 heures par an contre 1600 heures aujourd'hui). La durée légale n'a cessé de décroître, ponctuée par des mesures phares comme la semaine de congés payés, la durée légale hebdomadaire ramenée à 40 heures, puis à 35 heures avec les lois Aubry 1 et 2. Au delà de ce combat d'un processus historique tendant à la diminution de la durée du travail, il est intéressant de s'interroger sur les conséquences qualitatives sur la société : La baisse de la durée du travail constitue-t-elle un progrès social ?

Après avoir exploré les critiques de ce processus en analysant ses conséquences négatives économiques et sociales, nous essaierons de montrer que la diminution de la durée du travail a pu constituer un progrès en diminuant les souffrances liées au travail et en ouvrant à l'individu des perspectives épanouissant

Ne rien écrire

dans la partie barrée

Si l'on prend la réforme de la loi sur les 35h de travail hebdomadaire comme exemple, de nombreuses critiques de nature économique ont remis en cause la perception de celle-ci comme un progrès.

La baisse de la durée légale est supportée grâce lourdement les finances de l'Etat et met en péril le système de financement de la protection sociale et les retraites. Alors que la durée de cotisation diminue (un individu travaille ou cotise en moyenne entre 25 et 54 ans ou l'entrée tardive et la sortie précoce du marché du travail) : Cette baisse des cotisations, qui constitue 50% du montant des ressources de la sécurité sociale, met en péril le système fondé sur une solidarité intergénérationnelle ; d'autant que les prévisions montrent qu'en 2040 un français sur trois aura plus de 60 ans. Le Conseil d'orientation des retraites, dans de nombreux rapports, expose le phénomène, même avec des perspectives de croissance forte.

Le problème financier a fait dire au Premier ministre en 2007 que "La France est en faillite" au vu de la dette de l'Etat, et pose le problème de la soutenabilité de la politique publique de diminution de la durée du travail, assortie d'expérimentation de charges patronales et salariales qui, on va le voir, posent elles-aussi problème.

Pol. publiques de lutte contre le chômage parallèles à la baisse du temps de travail

sont elles, aussi critiquées en ce qu'elles auraient favorisé le développement d'emplois faiblement rémunérés et à temps partiel, et dégradé les conditions d'emploi en France alors que, dans un contexte de ralentissement durable de l'activité économique punctué par des crises financières d'envergure, les entreprises soumises à un environnement international fortement concurrentiel réclamaient des moyens de flexibiliser leur production.

Cette concurrence nous amène à aborder les conséquences sociales de la diminution du travail. Pour rester concurrentiel, les entrepreneurs sont, chaque fois qu'une diminution légale de la durée du travail intervient, tentés de répercuter cette diminution horaire par un accroissement de la productivité. Or, la variabilité des horaires, l'intensification des tâches sont des sources de stress importantes qui n'ont pas manqué d'être remarquées lors du passage aux "35 heures". Cela, ajouté à la difficulté d'application des textes - notamment dans le secteur hospitalier et des très petites entreprises, a pu créer une dégradation des conditions de travail pour certains travailleurs. D'un point de vue moral, cette réprime aura été mal perçue aussi en ce qu'elle dévaloriserait la valeur travail, ciment de notre société et premier facteur d'intégration, de dignité. D'où la formule du candidat Sarkozy: "travailler plus pour gagner plus" avec redonne ses lettres de noblesse à la valeur travail. Pour certains économistes néo-libéraux, la baisse du temps de travail désincite au travail et démotive les travailleurs, ce qui est perçu comme un effet pervers dangereux pour le développement harmonieux de l'économie et de la société en général.

Inpasse financière et dégradation des conditions d'emploi, dégradation des conditions de travail et affaïssement moral, on voit que les conséquences négatives de la diminution de la durée du travail sont variées pour conforter la thèse d'une dégradation économique et sociale plutôt que d'un progrès.

Pourtant, nous allons voir maintenant que la diminution de la durée du travail a objectivement permis des évolutions que l'on peut qualifier de progrès.

D'abord, la diminution du temps de travail obligatoire a permis au travailleur d'obtenir des temps de repos reconstituteur indispensables alors que la dégradation des conditions de travail, on l'a vu, était de plus en plus grave. La DARES et l'INSEE, dans différentes études, montrent l'augmentation croissante du nombre de suicides liés au travail depuis le début des années 90. Ce phénomène reflète l'augmentation du stress et de souffrances psycho-sociales qui se diffusent, par capillarité, des cadres à l'ensemble des salariés.

Les souffrances au travail décrites par exemple par Christophe Dejours dans "Souffrance en France" sont d'autant plus destructrices que le nouveau modèle de management tend à isoler les individus les uns des autres, par l'atomisation des contrats et des modes de rémunération par exemple, ce qui insinue une lutte des places là où pourraient exister, dans les années 80, une lutte des classes avec des solidarités structurantes.

La baisse du temps passé au travail par tous les travailleurs relativise aussi son importance pour ceux qui en sont exclus (4 millions de demandeurs d'emploi en novembre 2010). Alors que le travail était, une valeur primordiale dans l'échelle de valeur de notre société; et notamment une valeur constitutionnelle ("chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi"; Préambule de la constitution de 1946, article 5).

L'augmentation du nombre de travailleurs pauvres ou précaires disqualifie dans les faits le travail comme source d'épanouissement. En ce sens, la diminution de la durée du travail accompagne l'évolution axiologique de la société. En créant 450 000 emplois, elle intègre des exclus et en modifiant la durée à la baisse, elle lance un signe de réconfort pour les autres : Alors que dans certaines familles en sont à la troisième génération de chômeurs, la perspective d'une société où l'utilité sociale n'est plus entièrement axée sur le travail est une chance, un souffle pouvant rendre plus légers la honte et le sentiment de disqualification.

La baisse de la durée du travail a ouvert des perspectives épanouissantes. D'abord, elle a permis d'accéder à un temps libre jugé précieux : les enquêtes menées suite à l'application des "35 heures" ont montré que l'augmentation du temps passé en famille, ou consacré aux loisirs, était perçue très positivement. Là où le travail occupait 70% du temps de vie éveillé en 1850, il n'en occupe plus que 14% aujourd'hui. Ce processus serait inéluctable selon Jeremy Rifkin qui, dans "La fin du travail", y voit la perspective de l'essor d'un secteur non-marchand, tant le mécanisme a et aura remplacé l'humain.

On peut remarquer d'ailleurs qu'en France, le fait associatif est un phénomène très important. Avec 1,1 millions d'associations, 15 millions de bénévoles et 20 millions d'adhérents, ce champ est de tout premier plan dans les domaines du sport, des activités culturelles, du travail social et de la défense de droits et de causes. Voilà une application du temps libéré du travail qui a une implication positive

L'abaissement de la durée de travail est peut-être ce qui permet à l'individu moderne de renverser les critiques d'un individu "unidimensionnel", soumis au consumérisme et uniformisé (Herbert Marcuse) : ce qui lui permet de développer les modes de relation les plus épanouissants : "l'œuvre" créative, artistique et "l'activité" politique selon Hannah Arendt dans "la condition de l'homme moderne". Les associations sont une formidable école de la démocratie, et le secteur non-marchand, notamment dans le domaine des aides à la personne, n'attend qu'à être encouragé à se développer.

La diminution de la durée du temps de travail, on l'a vu, peut susciter de vives critiques quant à son application, mais celles-ci n'effacent pas les avancées concrètes de la société vers une amélioration des conditions économiques, sociales et, on l'a vu, politiques du bonheur des individus.

L'élargissement de l'Europe : risques et opportunités du point de vue économique et social.

L'Europe est passé de 6 membres à la signature en 1957 du traité de Rome à 27 membres suite à l'entrée de Belgique et de la Roumanie en 2007. Cet élargissement s'est accéléré dans les années 90 suite à la chute de l'Union Soviétique qui a permis l'entrée massive des pays de l'Europe de l'est dans l'Union Européenne. La démocratisation a été ici, tout comme pour l'intégration de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, la clef d'entrée. Cependant, l'élargissement accompli ces dernières années représente un véritable défi pour le projet européen. Les difficultés économiques et sociales du continent sont importantes et les solutions pour y répondre divergent. L'élargissement est alors opposé à

40158151  
IMPRIMERIE NATIONALE

Ne rien écrire

dans la partie barrée

l'approfondissement indispensable de l'intégration européenne. Pourtant, d'autres pays tel que la Turquie ou les pays issus de la dislocation de la Yougoslavie attendent aux portes de l'Europe. Les risques de l'élargissement pèsent-ils plus lourd que les opportunités? L'élargissement remet-il en cause le projet initial européen qui lieait croissance économique et progrès social dans un cadre démocratique? Nous étudierons dans un premier temps les opportunités offertes par l'élargissement puis nous déterminerons les risques du point de vue économique et social.

I Les opportunités offertes par l'élargissement de l'Europe.

1) Faire face à la compétition internationale

Dès l'origine, l'Europe a été et est avant tout un projet de coopération économique, comme l'illustre les premières collaborations au sein de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). La création d'un marché unique européen devant assurer la prospérité et le paix.

Sur le plan mondial, de vastes zones économiques de libre échange se constituent pour peser dans la compétition économique internationale. Ainsi, des organisations comme l'ASEAN en Asie ou le Mercosur en Amérique du Sud développent l'intégration économique des pays de leur région. L'élargissement de l'Europe s'inscrit pour une part dans cette logique. De plus, l'élargissement permet d'assurer des débouchés importants aux entreprises du continent qui bénéficient d'un bassin de consommation considérable dans la zone de libre échange. Par ailleurs, le taille du marché européen doit permettre de porter des exigences sociales et environnementales notamment au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Sur ce point, il est pas impensable que l'Union Européenne impose des règles plus strictes sur l'entrée des marchandises sur son marché unifié.

## 2) Un espace de solidarité:

L'élargissement est une opportunité unique pour les nouveaux entrants d'assurer leur développement économique et opérer un rattrapage sur les économies les plus avancées d'Europe. On citera par exemple le cas de l'Espagne et du Portugal qui ont, en quelques années suite à leur intégration dans l'Europe, rattrapé leur retard économique. Le cas de la réunification de l'

Allemagne et également intéressant sur l'effet de solidarité  
 simple en faveur de l'ex Allemagne de l'Est. A travers des fonds  
 tel que le Fond Social Européen (FSE) ou le Fond Européen  
 de Développement Économique des Régions (Féder), l'Union Européenne  
 soutient les régions les plus défavorisées d'Europe, notamment  
 en Europe de l'Est. La Politique Agricole Commune (PAC)  
 participe également de ces politiques de solidarité et l'évolution  
 a conduit à un redéploiement de cette politique.  
 Cet effet de solidarité nécessite un budget européen  
 ambitieux.

3) Assurer la paix et la démocratie

La paix et la démocratie apparaissent comme  
 des préalables indispensables à un véritable progrès social  
 et une croissance économique équilibrée. L'établissement  
 de l'Europe assure ainsi la stabilité du continent  
 et permet d'asseoir des régimes démocratiques. En  
 effet, l'entrée dans l'Union Européenne est conditionnée  
 à de nombreux critères concernant notamment l'instaur  
 ration d'un Etat de droit. Les négociations en cours  
 avec la Turquie illustrent la haute marche pour  
 satisfaire à l'ensemble de ces critères. L'intégration  
 effective de la Turquie constituerait un message d'  
 ouverture au monde musulman et constituerait un pôle  
 de stabilité dans une région particulièrement con  
 flictuelle.

## II Les risques liés à l'élargissement de l'Europe

### 1) Concurrence fiscale et sociale

Le projet de directive Bolanderstein sur les services a cristallisé les craintes de course au moins disant social. Les écarts de salaire étant considérable entre les différents pays de l'Union Européenne (de 1 à 5 entre la Roumanie et la France), de nombreuses entreprises ont délocalisé leur production dans les pays à la main d'œuvre bon marché. De même sur le plan fiscal, des pays tel que l'Irlande ont cherché à faire cavalier seul en instaurant des impôts sur les sociétés très faibles pour attirer les investisseurs au dépens de leurs partenaires européens. IP fut ajoutée la concurrence des services sur un marché européen où les systèmes de protection sociale sont de fait en concurrence. Des efforts financiers considérables et une volonté politique ferme seront nécessaires pour harmoniser les conditions sociales et fiscales des pays de l'Union Européenne.

### 2) Le risque de la paralysie institutionnelle

La crise économique de 2008 et ses conséquences a permis de mesurer la lenteur

des pressions de décision au sein de l'Union Européenne. Ainsi, face aux graves dérivés des dettes publiques de la Grèce et de l'Irlande, les partenaires européens de la zone euro ont mis plusieurs mois pour constituer un Fond de Solidarité Européen avec l'aide de la Banque Centrale pour contenir les opérations de spéculation sur la dette de ces états. Cet exemple ne concernait même pas l'ensemble des 27 membres mais les 17 membres de l'Eurozone. Le traité de Lisbonne en restaurant de nouveaux règles de majorité tente de débloquer la prise de décision au niveau des 27. Mais l'avenir semble s'orienter vers des coopérations renforcées à géométrie variable tel que peut le constituer la zone euro.

### 3) La crispation identitaire.

Il y a plus de 20 millions de chômeurs dans l'Union Européenne et la croissance économique après une année catastrophique en 2009 redémarre lentement. En l'absence de réponses à ces maux économiques et sociaux, la tentation est grande pour les peuples de se tourner vers le populisme. On constate ainsi dans de nombreux pays de l'Union Européenne la montée des extrémistes qui s'appuie notamment sur un repli identitaire notamment au niveau national. Le chômage est instrumentalisé pour donner

la libération des protections. Le débat sur X années  
de la Turquie fait revivifier le spectre de la peur  
de l'étranger.

Ainsi est-il d'autant plus nécessaire de poser  
les conditions de la réussite de l'étrangéisme. Dans  
ce cadre, l'opposition binaire entre approfondissement  
et étrangéisme est <sup>partielle</sup> trop simpliste. L'approfondisse-  
ment de l'intégration européenne passe  
sans doute par l'épreuve de l'étrangéisme.